



Affaires indiennes
et du Nord Canada

Indian and Northern
Affairs Canada

DIRECTION DES RESSOURCES MINÉRALES ET PÉTROLIÈRES



Photo: Archbould Photography

Canada

DIRECTION DES RESSOURCES MINÉRALES ET PÉTROLIÈRES

CE QUE NOUS FAISONS

La Direction des ressources minérales et pétrolières du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est chargée de l'aliénation et de l'administration des ressources minérales, pétrolières et gazières dans les Territoires du Nord-Ouest.

Nous encourageons l'investissement dans la mise en valeur des ressources tout en veillant à ce qu'elles soient gérées prudemment.

Nous soutenons la participation de tous les groupes intéressés, notamment l'industrie, les groupes autochtones, les collectivités et les gouvernements, et leur fournissons renseignements et conseils.

La direction compte quatre divisions, chacune ayant ses propres rôles et responsabilités:

Division de l'exploitation minière

Bureau du conservateur des registres miniers

Bureau géoscientifique des Territoires du Nord-Ouest

Division de l'exploitation pétrolière et des avantages

Nous avons également un site Web régional à:
<http://nwt-tno.ainc-inac.gc.ca>

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS:

Tél: (867) 669-2571 Télécopieur: (867) 669-2705
Courriel: mdd@ainc.gc.ca



Photo: Archbould Photography

OUTILS DE TRAVAIL DISPONIBLES EN DIRECT:

SID Viewer vous donne accès à l'ensemble de données à référence spatiale intégrées (SISM). Ainsi, vous pouvez visualiser des données actuelles sur les claims miniers des TN-O et du Nunavut, effectuer des recherches en direct sur des données géographiques compte et choisir les ensembles d'information à afficher sur les cartes.

<http://tno-nwt.ainc-inac.gc.ca/ism-sid>

Le guide de la législation touchant la mise en valeur des ressources minières consiste en un index et base de données sur la législation et les activités d'exploitation minière, le tout doté d'un système de renvois. On y trouve des conseils au sujet des lois et des règlements, ainsi que des renseignements sur les personnes-ressources et les permis.

www.nwtmineralspathfinder.com

NORMIN.DB consiste en une base de données sur les filons affleurant, qui comprend des renvois permettant de se renseigner sur les activités d'exploration et la géologie du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest.

www.nwtgeoscience.ca/normin

Le fureteur Gateway vous permet de télécharger ou de commander des rapports d'évaluation ou des publications portant sur l'exploration minière aux Territoires du Nord-Ouest. Il s'agit surtout de cartes et de documents numérisés, mais nombreux sont les fichiers numériques originaux comportant des données géophysiques.

www.nwtgeoscience.ca/services/gateway.html

DIVISION DE L'EXPLOITATION MINIÈRE

CE QUE NOUS FAISONS

La Division de l'exploitation minière traite des questions suivantes relativement à l'exploitation minière:

- questions de réglementation
- politique minière
- exploration
- revendications territoriales
- accès au territoire et planification de l'utilisation des terres
- questions socio-économiques (notamment les ententes sur les répercussions et les avantages)
- restauration de sites miniers
- administration de l'entente sur la prospection de 1995 ayant été conclu avec la Société régionale Inuvialuit et visant l'exploration minière dans la région désignée des Inuvialuit

CE QUE NOUS POUVONS FAIRE POUR VOUS

- Agir à titre de consultant et de facilitateur stratégique, fournir des conseils sur les procédures réglementaires et les politiques et désigner des personnes-ressources clés
- Faciliter la discussion entre les représentants de l'industrie minière et les groupes autochtones
- Vous donner l'occasion d'exprimer vos opinions et vos préoccupations au MAINC concernant la gestion des ressources minérales dans les TN-O

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS:

Tél: (867) 669-2571 Télécopieur: (867) 669-2705
Courriel: mdd@ainc.gc.ca



Photo: Sharon Nelson/MAINC

BUREAU DU CONSERVATEUR DES REGISTRES

CE QUE NOUS FAISONS

Le Bureau du conservateur des registres miniers est la ressource à consulter lorsque vous avez besoin d'information au sujet du Règlement sur l'exploitation minière au Canada (exception faite des dispositions sur les redevances). Nous nous occupons aussi:

- d'administrer les droits minéraux tréfonciers, y compris:
 - l'enregistrement de claims
 - la cession de claims et de concessions et le transfert de permis
 - l'émission de concessions minières
 - l'émission de permis
 - l'envoi d'avis de loyer dû
 - l'envoi d'avis de déchéance
 - les travaux obligatoires
 - les rapports statistiques
 - l'enregistrement de documents
 - les appels et les demandes d'exemption
- d'émettre des formulaires de demande de licence de prospection

- d'émettre des plaques d'identification de claims
- d'émettre des claims miniers, des concessions minières et des permis de prospection
- de tenir à jour la base de données MINERS

CE QUE NOUS POUVONS FAIRE POUR VOUS

- fournir de l'information et des conseils sur les droits miniers aux groupes intéressés
- fournir des copies de cartes
- fournir de l'information et des dossiers sur les lois et règlements
- faire de la recherche personnalisée sur les droits minéraux tréfonciers
- fournir à des groupes, individus et gouvernements des rapports sur l'aliénation de ressources minérales

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS:

Tél: (867) 669-2691 Télécopieur: (867) 669-2714
Courriel: miners@ainc.gc.ca

LE BUREAU GÉOSCIENTIFIQUE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

GÈRE UN PROGRAMME DE SCIENCES DE LA TERRE EN COLLABORATION AVEC LE
GOUVERNEMENT DES TN-O.

CE QUE NOUS FAISONS

Le Bureau géoscientifique des Territoires du Nord-Ouest assemble et contrôle des données sur l'exploitation minière et l'exploration minérale dans les TN-O. Nous nous occupons plus particulièrement:

- de surveiller / suivre les activités d'exploration minérale
- d'examiner les rapports d'évaluation concernant l'exploration minérale
- de rechercher des gisements de minéraux métalliques et de pierres précieuses
- de fournir une expertise en matière de diamants et de rechercher des gisements de kimberlite et de roches apparentées
- d'établir des cartes topographiques des couches rocheuses à grande échelle
- d'effectuer des évaluations visant les ressources non renouvelables
- de soutenir les activités de recherche géoscientifique aux fins d'exploration pétrolière

- de maintenir la bibliothèque des sciences de la terre
- d'élaborer et de maintenir plusieurs bases de données sur la géologie des TN-O

CE QUE NOUS POUVONS FAIRE POUR VOUS

- Répondre à des questions générales sur la géologie des TN-O
- Fournir de l'information et des conseils techniques à toute une gamme de clients, notamment l'industrie, les groupes autochtones, les collectivités et les gouvernements
- Mettre des outils à votre disposition (ordinateurs, table lumineuse, etc.)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS:

Tél: (867) 669-2642 Télécopieur: (867) 669-2725
Courriel: nwtgeoscience@gov.nt.ca



Photo: Sharon Clarke

DIVISION DE L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

LA DIVISION DE L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE VEILLE À LA MISE EN VALEUR DU PÉTROLE ET DU GAZ CONFORMÉMENT À LA LOI FÉDÉRALE SUR LES HYDROCARBURES ET À LA LOI SUR ES OPÉRATIONS PÉTROLIÈRES AU CANADA.

CE QUE NOUS FAISONS

- Nous offrons des conseils sur les exigences réglementaires concernant l'exploration et l'exploitation des ressources pétrolières et gazières
- Nous consultons les groupes autochtones et les collectivités au sujet de l'émission de permis d'exploitation relatifs à des terres pétrolifères et gazières
- Nous nous rendons dans les collectivités et présentons des séances d'information et des ateliers sur le pétrole et le gaz
- Nous offrons des conseils à l'industrie et consultons les collectivités au sujet des plans d'avantages liés au pétrole et au gaz
- Nous nous occupons de questions liées au pétrole et au gaz, notamment:
 - les questions de réglementation
 - l'exploration
 - les revendications territoriales
 - l'accès au territoire et la planification de l'utilisation des terres
 - les questions socio-économiques

CE QUE NOUS POUVONS FAIRE POUR VOUS

- Fournir de l'information et des conseils à l'industrie, aux groupes autochtones et aux collectivités sur:
 - la législation et les procédures d'approbation relatives au pétrole et au gaz
 - les personnes-ressources clés dans les TN-O
 - les procédures réglementaires
 - les questions relatives à l'accès au territoire, notamment en ce qui concerne les terres de la Couronne et les terrains privés, la stratégie relative aux zones protégées et la planification de l'utilisation des terres
- Fournir des services d'orientation pour l'approbation de projets, à savoir notamment:
 - l'évaluation d'avant-projets et de projets
 - l'approbation au point de vue environnemental et la délivrance de permis

La Direction de la gestion du pétrole et du gaz du Nord se charge de la gestion des droits de production pétrolière et gazière aux TN-O pour le compte du Ministère.

<http://www.ainc-inac.gc.ca/oil/>

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS:

Tél: (867) 669-2469 Télécopieur: (867) 669-2409

Courriel: pdd@ainc.gc.ca

